

Le petit Journal de Sainte Marie

VIVRE MIEUX DE PORT-NOTRE-DAME
AUX GRENETTES

Édito

« L'hiver s'est installé plus tôt que prévu sur notre île... »

La pluie incessante de novembre, puis le froid retardent malheureusement les entreprises de travaux publics chargées des enfouissements de réseaux et de la réfection des voiries. Je suis tout comme vous impatiente de voir une météo plus clémente pour permettre aux chantiers d'avancer normalement en 2011, car le programme est dense.

Les travaux de reconstruction des protections littorales progressent. Nous serons ainsi, je le souhaite, à l'abri des grandes marées.

Cette année 2010 nous aura tous marqués. La tempête est passée par là : colère de la mer et bouleversement du Conseil.

Ce sont des épreuves, nous avons su faire face, tenir le cap et pour ma part, mon engagement s'en trouve renforcé.

2010 s'achève avec des projets fermes et des réalisations à court terme :

- ▶ 23 logements locatifs publics, 18 logements locatifs privés, à l'année.
- ▶ Pour le gymnase, la dernière étape de sa réhabilitation débutera en avril prochain.
- ▶ Après la réfection des salles des Tilleuls et des Tamarins, c'est celle du foyer de l'entresol de la salle d'Antioche qui s'achève.
- ▶ L'accord d'enfouissement de la ligne électrique haute tension, encore en réseau aérien, qui parcourt une partie du village est signé, les travaux débuteront mi-janvier.
- ▶ Le programme des travaux de modification de l'éclairage public sur les cinq ans à venir est établi.
- ▶ L'achat de la menuiserie Chantecorps va permettre de réaliser un pôle artisanal dynamique et ainsi donner un nouveau souffle à la vie économique du Cours des Écoles.
- ▶ Enfin, les plan d'aménagement du littoral et plan de référence du village sont finalisés.

Décembre est aussi marqué par le départ à la retraite de Bernadette Prieur, Directrice Générale des Services, que vous avez tous appréciée pendant de nombreuses années. Je la remercie sincèrement pour ses qualités humaines et professionnelles et lui souhaite de profiter de cette nouvelle vie.

En cette période de fêtes de fin d'année, je vous souhaite des moments chaleureux,

Au plaisir de vous accueillir pour la cérémonie des vœux le dimanche 9 janvier à 16h, salle d'Antioche,

Bien sincèrement,

Gisèle VERGNON,
Maire de Sainte Marie de Ré

FOCUS

Aujourd'hui c'est déjà demain

Le PLAN de REFERENCE est, pour une commune, sa feuille de route pour les années à venir. Il s'efforce de prendre en compte les attentes des habitants et d'imaginer, avec eux, ce que sera l'avenir.

Le plan de référence de notre commune a été présenté lors d'une réunion publique le 26 novembre dernier. Les orientations retenues sont le résultat d'une longue réflexion municipale dans le cadre d'une commission dédiée à ce sujet. Cette commission de travail formée depuis le printemps 2009, était constituée d'Elus, Mesdames Recher, Ronté et Vergnon, Messieurs Matrat, Oscar et Saratte. Ont également participé à ce travail le service urbanisme et Mme Prieur, Secrétaire Général. Mme le Maire, porte-parole de ce groupe de travail, confirme les enjeux de ce projet.

Pouvez-vous nous dire en quelques mots ce qu'est un plan de référence ?

Gisèle Vergnon : C'est une démarche volontaire, le résultat de réflexions et d'échanges qui ont permis d'analyser le plus précisément possible les besoins de notre commune dans tous les domaines et ceci en s'efforçant d'imaginer ce qu'ils seront dans dix ou vingt ans. Ce travail a été mené en deux étapes : la première était un diagnostic, une photo instantanée de la vie à Sainte Marie aujourd'hui, elle ne suggérait pas de solutions, elle a été présentée le 16 avril dernier. La seconde propose des solutions et des actions. Il faut savoir que le dernier plan de référence datait de 1985. Il avait été établi par M. Gaucher et entre temps il s'est passé bien des choses... Nous étions à cette époque 1 600 habitants nous sommes aujourd'hui près de 3 120 ; il y avait 860 résidences il y en a 2 830 ; on dénombrait 700 voitures tandis qu'on en rencontre désormais plus de 6 000 en période estivale... et les rues sont toujours aussi étroites !

Penser à tout, c'est un énorme travail et peut-on être certain que vous n'avez rien oublié ?

G.V. : Pour ne rien oublier nous avons constitué une commission de travail au sein du Conseil municipal que nous avons élargie à des maritais particulièrement représentatifs, commerçants, artisans, agriculteurs, parents, représentants d'associations... Nous avons

noté toutes leurs demandes, leurs réflexions sur le court, le moyen et le long terme. Nous les avons ensuite communiquées au cabinet d'études Ponant qui a eu pour mission de les classer, de les organiser de façon à nous aider à prendre les bonnes décisions le moment venu.

Pouvez vous nous en donner les grandes lignes ?

G.V. : Oui, bien que résumer un document de 225 pages soit un peu délicat. Il sera à la disposition de tous ceux qui désirent le consulter en mairie.

Nous avons classé nos propositions dans quatre grands chapitres, qui sont les enjeux de demain :

- La poursuite du développement économique
- Vivre de façon permanente à Sainte Marie
- Confirmer les vocations du centre bourg de Sainte Marie et de la Noue
- Restaurer les espaces naturels.

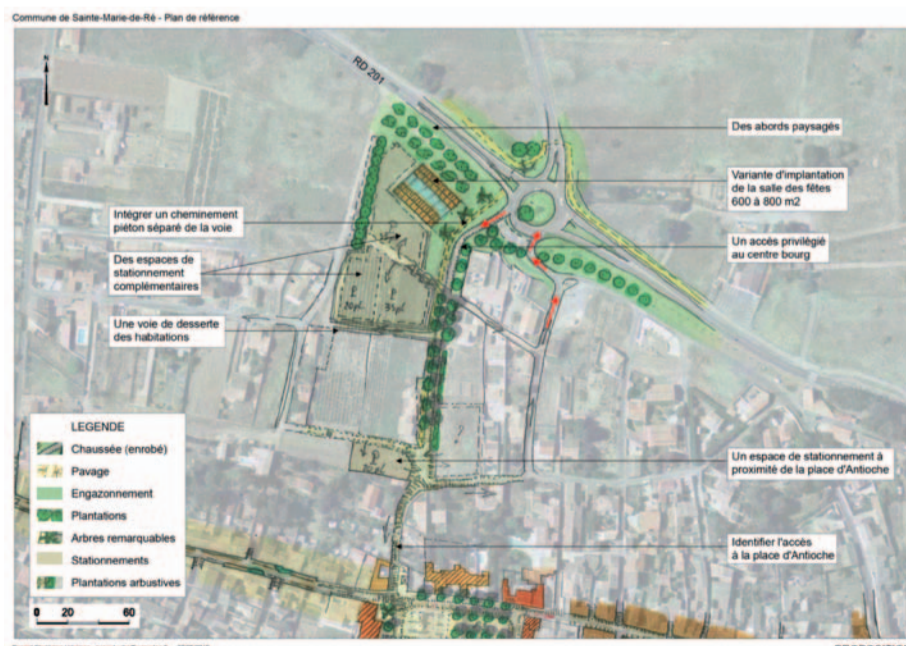
Chaque chapitre propose une série de solutions avec un ordre de priorité en fonction des besoins et des investissements financiers. C'est un guide nécessaire pour aider à la prise de décision en matière de projets structurants, de stationnement par exemple, il permet d'avoir une vue d'ensemble de la commune à horizon 10-15 ans, il doit permettre d'éviter les choix déconnectés des attentes et faire les bons choix c'est aussi financièrement très important.

Il ne reste plus qu'à faire...

G.V. : Oui, il nous faut adopter les priorités, les programmer et les inclure dans un budget qui doit rester équilibré. Il faut aussi bien se rendre compte qu'à chaque fois que nous allons aborder un changement, dans quelque domaine que ce soit, nous allons forcément bouleverser une suite d'habitudes. Cela demandera donc une attitude citoyenne de la part de tous les maritais pour passer le cap de la nouveauté. Je pense particulièrement au problème de la circulation des voitures à Sainte Marie, c'est une priorité me semble-t-il. Nos rues correspondaient bien aux besoins

à l'époque de l'agriculture et des charrettes à cheval, elles sont moins bien adaptées aujourd'hui, surtout en période estivale. S'il était encore possible récemment de garer sa voiture en dessous de ses fenêtres cela ne sera plus possible demain et il faudra bien trouver des solutions pour satisfaire le plus grand nombre de résidents. Cela se fera bien entendu en concertation avec les maritais.

◀ Un des projets d'implantation de la nouvelle salle des fêtes



ACTUALITÉS

Une gestion communale en bonne santé

Une politique financière qui tient compte des spécificités économiques de la commune et du souhait de favoriser une activité tout au long de l'année ; Synthèse des questions posées par les Maritais lors de permanences et réponses de la Commission des Finances.

► Après d'importants investissements en équipements, la commune semble faire une pause. Qu'en est-il ?

Cette pause était nécessaire pour remettre Sainte Marie en ligne avec les autres communes du territoire rétais, mais aussi pour maîtriser le coût moyen par habitant à hauteur de 300€ par an environ. M. Oriou, Trésorier Principal de l'île de Ré, a récemment présenté en Conseil Municipal, une analyse de la gestion financière de notre commune qui confirme une situation saine pour rembourser les encours de la dette actuelle.

► Quels sont les projets ? Seront-ils financés de façon harmonieuse et supportable pour les maritais ?

Oui, avec bien sûr la poursuite des travaux de voirie, nous rappelons que Sainte Marie dispose de 62 km, les communes voisines environ 30 km ! Autres projets, la création d'un pôle artisanal, les aménagements du parking des Galinées, de l'entrée Est tant attendue... d'autant plus que la capacité d'autofinancement de la commune pour des projets structurels ou importants est l'une des meilleures dans l'île. Le budget dégage environ 900 000€ par an pour financer des dépenses d'équipement sans emprunt.

► Comment voyez-vous le budget 2011 et son financement ?

Dans le cadre d'une gestion prudente en « bon père de famille », le retour à des ratios financiers plus proches des normes de la comptabilité publique va permettre à Sainte Marie de mieux utiliser sa capacité d'autofinancement en la complétant par un emprunt, sans pour autant détériorer la dette moyenne par habitant déjà fortement réduite et inférieure à la moyenne régionale selon l'étude du Trésorier Principal.

Sans recours à un emprunt de nombreux projets devraient être différés ou annulés, ce qui n'est pas souhaitable. Des subventions substantielles seront également sollicitées en fonction des dossiers.

► Est-ce le bon moment pour emprunter ?

Selon M. Oriou, Sainte Marie avait besoin de deux ans pour rembourser l'encours de la dette en 2009 contre quatre ans et demi pour des communes comparables sur le plan démographique. De plus, les taux d'intérêt sont actuellement très bas et il est souhaitable de ne pas manquer les effets de la relance économique. Le développement de la commune passe par des investissements favorisant l'essor économique et touristique et permettant à terme la permanence de nouvelles activités.

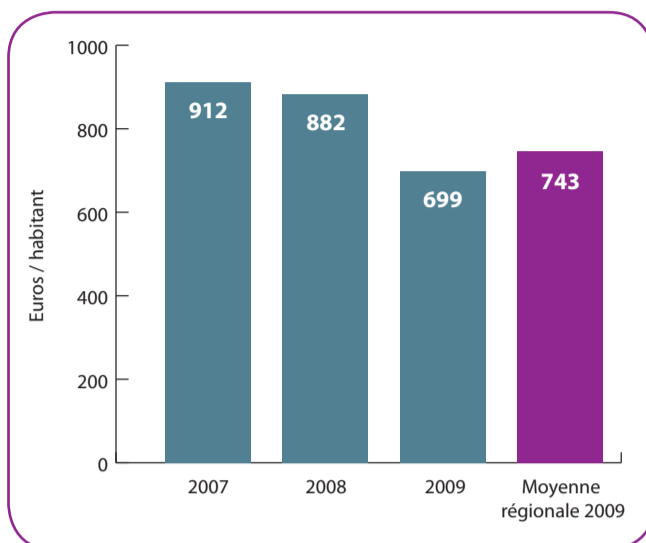
► Hausse inévitable sur les recettes fiscales ?

Elles ont progressé au même rythme que les dépenses depuis plusieurs années soit 8 à 9%. La variation des taux d'imposition est en phase avec l'inflation depuis 5 ans (1,27%).

► Qu'en est-il des charges ?

La progression de 8,4% du montant des charges nécessite une maîtrise quotidienne de chaque dépense. L'accroissement de la commune, l'émergence de nouveaux besoins, les attentes de la population nécessiteront d'étoffer les services aux administrés.

– Sainte Marie de Ré – Évolution de la dette par habitant en euros



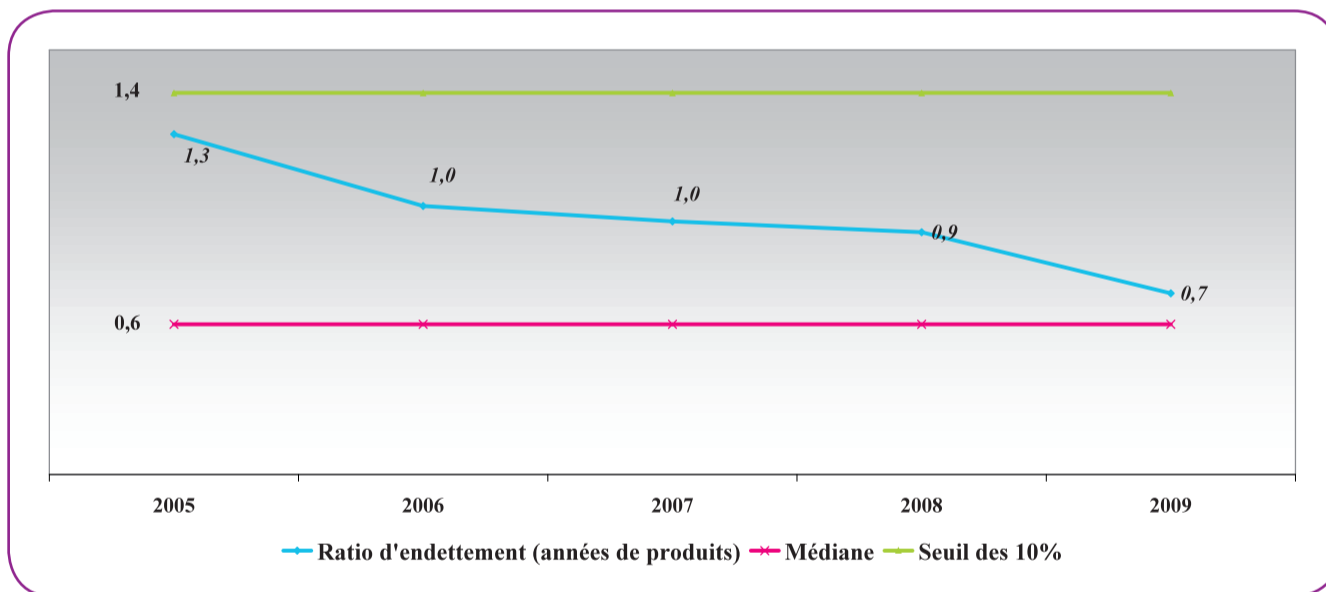
► Que faut-il attendre de la fiscalité communale sur les prochaines années ?

Sainte Marie va poursuivre une politique fiscale avec des taux raisonnables. En matière de Taxe d'Habitation et Taxe Foncière sur le Non Bâti, Sainte Marie se situe dans la moyenne des communes de l'île. Et pour la Taxe Foncière sur le Bâti, le taux appliqué est l'un des plus bas du territoire rétais. Restent à l'étude le relèvement de la Taxe Foncière sur le Non Bâti ou celui des logements vacants de façon pérenne ; il y a une telle demande locative sur notre village...

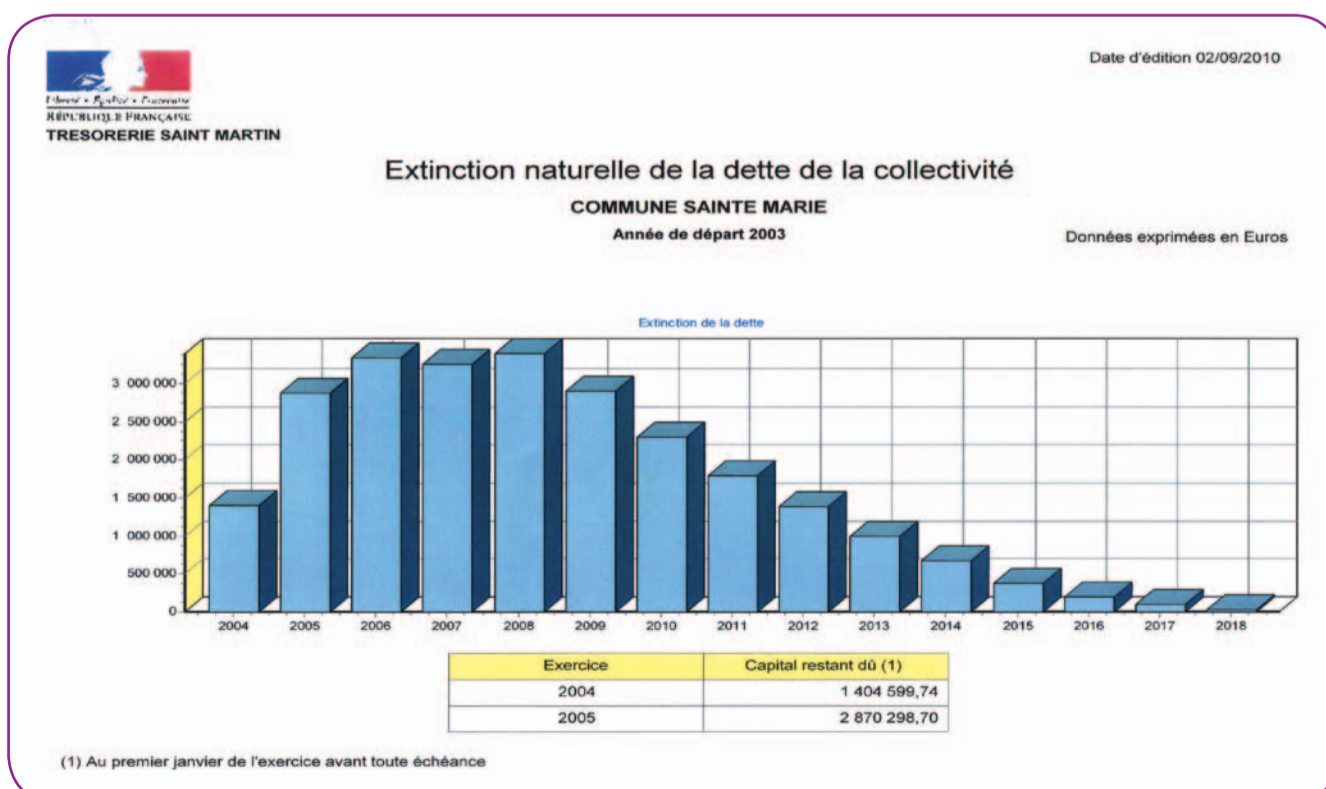


La finalité est une politique fiscale et financière qui répond aux besoins de développement tout en maintenant les taux les plus bas possibles pour les maritais. Notre objectif est de dynamiser Sainte Marie tout en restant des gestionnaires prudents et avisés avec le respect d'un bon équilibre financier pour le budget de la commune.

– Sainte Marie de Ré – Nombre d'années de produits nécessaire au remboursement de la dette



– Sainte Marie de Ré – Une commune de moins en moins endettée



Vie de la commune

23 nouveaux logements publics en 2011



◀ Vue d'ensemble
15 maisons
Fosse des Sables

Le Conseil Municipal a sollicité Habitat 17 pour construire trois projets de logements à loyers modérés mixtes sur trois sites mis à disposition par la commune

A la Fosse des Sables, 15 logements individuels dits BBC « Bâtiment Basse Consommation », conformes à la nouvelle réglementation 2012, seront composés de deux type II, sept type III, cinq type IV et un type V.

La commune a également confié à Habitat 17 l'aménagement de 4 logements dans l'ancien théâtre : un type I, un type II, un type III et un type IV, ainsi que 4 logements dans les anciens appartements de fonction de l'école composés de deux type I et de deux type III. Une étape supplémentaire dans le réaménagement du centre Bourg.

Ces logements permettront d'accueillir familles, jeunes couples et personnes plus âgées et seront accessibles sous condition de ressources. Habitat 17 vient d'obtenir les permis de construire et le lancement des travaux est prévu pour le début de l'année. Ces 23 nouveaux logements devraient être livrés fin 2011.

Cuisine moléculaire à l'École élémentaire

Dans le cadre de la semaine du goût (du 11 au 17 octobre), les élèves de la classe de CM2 de Sainte Marie ont pu s'initier à la gastronomie moléculaire durant 3 heures et cela sous la conduite du chef cuisinier William Donny.

Cette cuisine nécessite des ingrédients et du matériel spécifiques sans compter un certain savoir-faire. Je tiens à remercier l'association La Marmite qui nous a aidés financièrement à réaliser ce projet ainsi que les parents qui se sont rendus disponibles pour l'encadrement des différents ateliers.

Cette cuisine est à la croisée de la science et des arts. Les élèves ont ainsi grâce à cette nouvelle cuisine, expérimenté la création de nouveaux plats, textures, saveurs et sensations.

Voici quelques-unes de leurs réflexions sur cette cuisine, en général et en fonction des différents plats réalisés.

Karen : « J'ai trouvé que c'était surprenant et drôle mais je n'ai pas aimé. Je trouvais ça dégoûtant. »

Antoine : « J'ai bien aimé faire la cuisine mais ce que je n'ai pas aimé c'est la dégustation. »

Le premier jour, les élèves ont réalisé une mousse et une gelée de fraises Tagada et des tuiles au caramel de glucose. Ils ont ainsi observé des changements d'états, de textures et de couleur.

Loane : « C'était très amusant car nous avons transformé des fraises Tagada en gelée. »

Serena : « Le goût des fraises quand elles étaient gélatineuses ressortait beaucoup. C'était trop sucré. »

Puis ils ont réalisé des spaghettis au lait de coco.

Anonyme : « Ce qui m'a étonné c'était l'apparence des spaghettis. Ils étaient gluants et pas très appétissants. »

Virgile : « C'était rigolo la manière dont on les faisait. Il y avait de drôles d'ingrédients. »



Myléna : « Ça m'a surpris de voir comment on peut faire de faux spaghettis à l'aide d'une simple seringue et d'un tuyau. »

La dernière séance, ils ont confectionné des ravioles de yaourt, une émulsion de réglisse (espuma avec un siphon) et un cocktail de fruits et de caviar multicolore (sphérification).

Adrien C : « La texture des ravioles faisait penser au ballon de baudruche. »

Virgile : « Quand on les mettait dans la bouche, on aurait dit un mollusque mais quand on croquait c'était sucré. »

Titouan : « Ça m'a surpris quand on les avait dans la bouche et qu'on les perçait. »

Adrien D. : « C'était dur à faire. »

Myléna : « Je n'aime pas le réglisse mais là, c'était délicieux. »

Loane : « Nous avons essayé des bulles de colorant mais dans notre groupe ça n'a pas marché. »

Adrien D. : « J'ai trouvé très joli les perles de couleur. »

A la lecture de leurs réflexions, on remarque que les élèves ne sont pas restés insensibles à cette cuisine. Le côté expérimental, technique les a particulièrement séduits mais il ne faut pas oublier que les élèves maritais sont habitués à manger bio à l'école.

L'enseignante S. Florentin

Quand la Diabline vous transporte

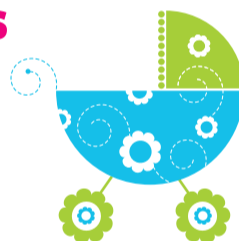


Les écoliers de Ste Marie ont découvert ébahis la navette qui les attendait à la sortie de l'école durant les trois premières semaines de septembre. Avec une note très colorée, la Diabline pilotée par un charmant chauffeur en la personne de la jeune Emilie, a proposé deux à trois navettes quotidiennes soit vers les quartiers d'Antioche et de la Place de l'Église, soit vers La Noue et les Grenettes, pour le retour à domicile de nos charmants bambins voire de certains parents. Un moyen de locomotion entièrement électrique, mis à disposition par la Communauté de Communes, pour la plus grande joie des petits et des grands.

La Diabline a ainsi transporté un public âgé de 3 à 97 ans, nos aînés n'ayant pas été oubliés. En effet, les services gratuits de ce véhicule insolite pouvant accueillir jusqu'à six personnes, ont aussi été mis à disposition des résidents de la maison de retraite pour venir assister à la fête des associations ou participer aux journées du patrimoine. Derrière son volant, Emilie, elle aussi résidente à Ste Marie, a contribué à de nombreux petits moments de bonheur, faisant même une fois un crochet en bord de mer pour répondre à une demande exceptionnelle. Avec une autonomie de 80 km, la Diabline a donc sillonné le village de Ste Marie, cherchant la bonne rue et gérant les arrêts à la demande. A noter que ce carrosse magique sera de retour sur notre commune pour le Marché de Noël.

Un vrai Maritais

Ce matin du 19 août 2010, la commune de Ste Marie a vu augmenter son nombre de résidents avec l'arrivée du petit Oïhan chez la famille Dron : un nouveau maritais certes mais né à Ste Marie ! En effet, déjà fier de son territoire et bien décidé à poursuivre la tradition, Oïhan n'a pas passé le pont pour pointer le bout de sa frimousse mais a choisi le domicile de ses parents pour voir le jour avec l'aide des Pompiers et du SAMU. Beaucoup d'émotions pour ses parents, eux-mêmes maritais et nouais. Toutes nos félicitations à la famille !



Un gymnase plus confortable

Le gymnase de Ste Marie a rouvert ses portes aux pratiquants des associations sportives et aux élèves de l'école élémentaire début octobre. Après plusieurs mois de fermeture, cette première phase de travaux a permis la mise aux normes du local en terme d'accessibilité. C'est aussi un véritable lifting pour ce bâtiment avec un ensemble charpente et toiture entièrement neuf conforté par une meilleure isolation phonique et thermique. Les systèmes de chauffage et d'éclairage ont également été renouvelés pour



devenir plus performants et économiques. Enfin, l'espace de jeu a pris des couleurs avec un nouveau sol, des peintures plus colorées au niveau des murs et des plafonds refaits.

Une deuxième phase de travaux est programmée à compter du printemps 2011. Elle portera sur la rénovation des vestiaires du foot et du gymnase, l'accessibilité des vestiaires du gymnase sans oublier l'agrandissement de l'espace pour l'accueil du public, le rangement du matériel et le bureau des associations.

Succès pour le patrimoine communal

De nombreux résidents et touristes ont profité des Journées du patrimoine en septembre dernier pour découvrir ou redécouvrir les richesses du patrimoine maritais. Au programme, les visites du clocher et des chapelles Saint Sauveur et Notre Dame, et l'ancienne forge du Père Cordon avec ses innombrables outils. Vedette de ces journées pour l'édition 2010, un nouveau site ouvert au public pour l'occasion : l'alambic du XVIII^{ème} siècle et son chai qui ont suscité l'admiration des visiteurs.



Vie des associations



Jumelage des fanfares

Pour le 10^{ème} anniversaire du jumelage des fanfares de Rheinsheim et de Ste Marie, une délégation d'une quarantaine de maritais s'est déplacée en Allemagne pour fêter l'événement et signer l'acte de jumelage qui unit ces deux formations depuis 10 ans.

Départ en bus de Ste Marie le vendredi 29 octobre dans une ambiance joyeuse pour arriver le lendemain, où chacun a retrouvé ou découvert sa famille d'accueil. Trois jours sur place pour partager bonne humeur, visites, dégustations et une soirée festive et musicale particulièrement chaleureuse avec un concert des deux fanfares suivi d'un spectacle surprise.

Beaucoup d'émotion au moment du départ le mardi 2 novembre et nous sommes tous impatients de nous retrouver en 2012 à Ste Marie de Ré pour un retour à préparer dès maintenant !

Le Président, Joël Guion

Côté mer...

Dans le cadre du SCOT, et plus particulièrement dans son volet maritime, les mouillages forains actuellement présents sur le littoral de Sainte Marie seront interdits, comme sur toute l'île.

Après rencontres et réflexions entre Mairie et plaisanciers, il s'avère opportun de ne pas définitivement perdre cette activité de loisir sur notre littoral. C'est pourquoi nous avons décidé de faire inscrire dans le SCOT, pour les plaisanciers actuels et ceux de demain, la création de 25 mouillages organisés à l'Anse Port Notre Dame. Ces mouillages seront réservés aux monocoques de moins de 8 mètres. Une association est en cours de création pour la prise en charge de la gestion de ces mouillages.

Contact :

Toutes les personnes intéressées par le projet et sa mise en place peuvent prendre contact avec M. Besson au 05 46 27 12 56.

Fournitures scolaires pour N'Gueye N'Gueye

Créée en 2008, l'association maritime « Les amis de N'Gueye N'Gueye » soutient le développement d'un petit village de 153 habitants situé au nord du Sénégal. Après un voyage sur place en 2006 et la visite d'une école de brousse où les enfants étudiaient directement sur un sol de sable, M. De Lafond décide d'apporter de l'aide à l'école et au village. Diverses réalisations ont déjà vu le jour : amélioration des locaux de l'école, matériel scolaire, cartables et vêtements, fourniture de machines à coudre et construction d'un local pour permettre la fabrication de vêtements... 10 m³ de matériel divers et semences sont envoyés par container chaque année. En projet, la remise en état du puits et la mise en place de sanitaires dans le village. Reconnue d'utilité publique, l'association peut recevoir des dons dont une partie est déductible des impôts et « Les amis de N'Gueye N'Gueye » ont besoin de fournitures scolaires et de livres jusqu'au niveau CM2.

Contact :

M. De Lafond 05 46 30 21 48 ou 06 17 21 33 01.

Coup de pinceau au club house

Côté foot, le club house a fait peau neuve en août dernier. Il a été rénové grâce aux compétences de l'un des joueurs du club, William Jeannin, peintre professionnel. De nouveaux panneaux publicitaires ont également été réalisés et seront placés prochainement autour du stade. Pour compléter les équipements, la Municipalité a fait installer des pare-ballons neufs côté tennis et côté station d'épuration.

Le nouveau bureau, présidé par Thierry Chevalier étudie un projet d'école de football pour les enfants de Ste Marie en niveau « débutants ». Le club recherche ainsi des personnes désireuses de s'investir dans ce projet.

Contact :

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter le Président au 06 82 78 16 80.

Donner un peu de temps pour la réinsertion

Le CLIP, Club Informatique Pénitentiaire, est une association qui a pour but d'initier à l'informatique des personnes incarcérées dans une perspective de réinsertion sociale, et parfois professionnelle, lors de leur sortie. L'action du CLIP s'inscrit dans le cadre d'une convention nationale avec l'Administration Pénitentiaire. Pour développer son action sur le territoire rétais, l'association recherche des personnes motivées prêtes à consacrer bénévolement une à deux demi-journées par semaine pour animer ces formations.

Contact :

Pour rejoindre l'équipe du CLIP ou obtenir plus d'informations :

Tél. : 01 45 65 45 31 • assoclip@club-internet.fr • www.assoclip.org

Infos pratiques

- Si vous constatez une anomalie dans le système d'éclairage public de notre commune, merci de bien vouloir le signaler en Mairie après avoir relevé la référence du lampadaire qui commence par les lettres QM. Votre aide permettra ainsi une intervention plus rapide et efficace des services techniques.
- Rappel : afin de ne pas gêner la circulation des piétons ou véhicules, les containers ne doivent pas rester en extérieur. Chacun doit veiller à les rentrer au plus tôt après le passage des camions de collecte des déchets.
- Chaque opération de détermitage doit faire l'objet d'une information en Mairie, afin de permettre aux services de l'Urbanisme de suivre l'évolution de ce problème sur les différents secteurs de notre commune. Nous vous remercions par avance de votre collaboration sur ce sujet.
- L'antenne de Pôle emploi sur Sainte Marie est ouverte au public de 10h à 12h lundi, mardi, mercredi et vendredi et de 14h à 16h le jeudi. Sur place, consultation des offres d'emploi et possibilité de prendre rendez-vous avec un conseiller. Tél. : 0811 55 01 17
- Permanences à la Communauté de Communes à St Martin pour la création et la reprise d'entreprises :
 - Chambre de Commerce et d'Industrie, 1^{er} mercredi du mois sur RV
 - Chambre de métiers et de l'Artisanat, 3^{ème} mercredi du mois sur RVRenseignements auprès de la CdC au 05 46 09 97 00.

Agenda

JANVIER

Mercredi 5

DON DU SANG place d'Antioche

Samedi 8

MÉMOIRE DE VIMER

par Thélième à la médiathèque

Dimanche 9

à 16h :

VŒUX DU MAIRE

salle d'Antioche

Samedi 15

GALETTE DES CHARDONS

BLEUS salle d'Antioche

Dimanche 16

BELOTE du Comité d'Animation

salle d'Antioche

Jeu 20

SÉANCE DE CINÉMA

salle d'Antioche

Dimanche 23

GALETTE DE LA FANFARE

salle d'Antioche

FÉVRIER

Samedi 5

LES DIX MOTS 2011

par Thélième à la médiathèque

Dimanche 6

BELOTE DU CLUB DE FOOT

salle d'Antioche

Jeu 10

SÉANCE DE CINÉMA

salle d'Antioche

Samedi 12

CARNAVAL & BAL MASQUÉ

organisés par l'APE

salle d'Antioche

MARS

Dimanche 6

BELOTE DU CLUB DE FOOT

salle d'Antioche

Du 7 au 21 mars

PRINTEMPS DES POÈTES

avec la médiathèque et Thélième

Samedi 12

THÉLIÈME RÉSULTATS DU CONCOURS

2011 à la médiathèque

Dimanche 13

BELOTE DU COMITÉ D'ANIMATION

salle d'Antioche

Dimanche 20

LOTO DES ENFANTS

organisé par l'APE salle d'Antioche

ÉLECTIONS CANTONALES

1^{er} tour

Jeu 24

SÉANCE DE CINÉMA

salle d'Antioche

Dimanche 27

TRAIL DES VIGNES

organisé par l'UAR.

ÉLECTIONS CANTONALES

2^{ème} tour

La médiathèque sera fermée pendant les vacances de Noël du 24 décembre au 3 janvier inclus. Réouverture le mardi 4 janvier à 14h.

PRENEZ LA PAROLE ! Vos avis, remarques et propositions sont essentiels pour nous. Contactez-nous par courrier, téléphone, mail.

Mairie de Sainte-Marie de Ré • 32, rue de la République • 17740 Sainte-Marie de Ré

Tél. 05 46 30 21 24 • E-mail : gv.mairie@orange.fr

Le Petit Journal de Sainte Marie est téléchargeable sur le site de la mairie : www.mairie-sainte-marie-de-re.fr

Directrice de la publication : Gisèle Vergnon • **Comité de rédaction :** Gisèle Vergnon, Isabelle Ronté, Pascale Herbreteau, Jean-Charles Lievens, Philippe Gouble & Patrick Oscar • **Conseil et coordination :** Pascale Herbreteau • **Photos :** Mairie de Ste Marie de Ré, Office de Tourisme de Ste Marie de Ré • **Réalisation et impression :** iRO 05 46 30 29 29 - PEFC/10-31-1371

Dépôt Légal n°1116



Sainte Marie de Ré